

**Collège A1**  
**François TRONCHE**

UMR8246 Neurosciences Paris-Seine

**Candidat présenté par le SNCS-FSU**

Je vous appelle à voter pour les 2 autres candidats présentés par le SNCS-FSU :

**Dorothee BERTHOMIEU**, UMR5253 Institut de chimie moléculaire et des matériaux - ICGM, Montpellier

**Philippe BLACHE**, UMR7309 Laboratoire Parole et Langage (LPL), Aix-en-Provence

Pour gagner la bataille de l'emploi scientifique

Pour un CNRS fort, ambitieux et démocratique

Pour l'avenir de la recherche publique

**Aujourd'hui la recherche française décroche**

**Rendons-lui les moyens de tenir son rang et de remplir son rôle**

Pour une programmation budgétaire qui soutienne enfin des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux :

- un plan pluriannuel de création d'emplois scientifiques statutaires ;
- un financement de base des laboratoires à la hauteur de leurs missions et de leurs besoins ;
- une revalorisation des carrières et des rémunérations ;
- un système d'évaluation démocratique et transparent.

Le budget 2019 doit être enfin celui de la relance de l'investissement dans la recherche en France. Au CNRS, il doit permettre d'augmenter le nombre de recrutements bien au-delà du plancher de 300 chercheurs et 300 ingénieurs et techniciens de ces dernières années. Les élu.e.s SNCS seront engagés dans la bataille pour l'emploi scientifique.

**Bilan du mandat par les élu.e.s sortant.e.s :**

Pendant la durée du mandat 2015-2018, le Conseil scientifique a pu constater la qualité de la recherche menée dans les laboratoires CNRS ainsi que l'implication de l'ensemble de ses personnels. Principal acteur national de la recherche en France, le CNRS occupe une place de premier plan au niveau mondial en raison de la qualité et de l'impact de sa production scientifique dans de nombreux domaines, comme l'a relevé en 2016 le comité d'évaluation international auquel était associé le CS via deux de ses membres étrangers. Les potentialités du CNRS sont indéniables. Cependant, la dégradation constante de son budget, malgré des discours lénifiants de tous les gouvernements successifs, rend ses missions de plus en plus difficiles.

Le Conseil scientifique, associé aux sections du Comité national et aux conseils des 10 instituts permet une évaluation et une réflexion prospective. La présence d'élus dans les conseils et le fait que les directions soient composées de collègues scientifiques permettent un dialogue ouvert, libre et sans compromission. La diversité des champs scientifiques représentés permet d'échanger sur l'avancée des connaissances, les pratiques de la recherche et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées qu'elles soient communes ou particulières à un domaine. Au CS, la présence de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'ingénieurs et de membres étrangers assure à la fois une cohérence nationale et une mise en perspective internationale.

Le CS sortant a travaillé dans le consensus, tout en restant exigeant sur les principes, comme en témoignent les recommandations adoptées en séance (<http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recomman.htm>). Il a activement participé à la réflexion autour de la loi numérique, principalement sur l'accès aux publications et aux données. Il a pris position sur l'évolution des budgets nationaux dédiés à la recherche, l'inquiétante érosion des effectifs du CNRS, l'importance d'un recrutement jeune des chercheurs et la dangerosité de la multiplication des appels d'offre avec un taux de succès faible. Les élu.e.s SNCS-FSU se sont fortement impliqués dans les actions du CS.

Le mandat à venir pour le nouveau CS s'inscrit dans un contexte difficile, avec un risque encore accru de diminution des postes statutaires. La situation confuse à l'Université, où le besoin d'enseignant-chercheurs n'est pas satisfait, rend difficile le travail dans les UMRs et encore plus nécessaire le positionnement du CNRS comme élément de stabilité. Le CS a deux missions. Un véritable conseil à la direction en matière de politique scientifique, que le CS sortant a fait évoluer, et un rôle de vigilance sur la politique nationale de la recherche.

Le prochain CS œuvrera clairement dans ces deux directions. Cédric Hugrée, Anne-Magali Seydoux-Guillaume et François Tronche ont choisi de se représenter. Ils sont rejoints par Dorothee Berthomieu et Philippe Blache. Candidates et candidats au nom du SNCS-FSU, ils s'engagent à travailler au développement des aspects positifs du système de recherche français, à commencer par le succès du CNRS au service de l'ensemble des acteurs de la recherche et à combattre toute politique néfaste. Bruno Chaudret et Claire Lemerrier, élu.e.s sortant.e.s, vous invitent à voter pour eux.

**Le SNCS présente aussi dans le collège B1 :**

**Anne-Magali SEYDOUX-GUILLAUME**, UMR6524 Laboratoire Magmas et Volcans (LMV), Saint-Etienne

**Cédric HUGREE**, UMR7217 Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris - CRESPPA

## Face à une situation catastrophique pour la recherche

Depuis plusieurs années, l'effort de recherche de la France a décroché par rapport à ses principaux partenaires. Avec 2,217% du produit intérieur brut (PIB) consacré à la R&D d'après l'OCDE (*Research and Development Statistics*, édition 2017), la France reste très en deçà de l'objectif de 3% défini en 2002 au sein de la stratégie européenne.

Avec un aveuglement désespérant, tous les gouvernements, depuis quinze ans, ont persisté dans le dogme de la recherche financée sur projets à court terme, inadapté et contre productif pour la communauté scientifique. Sous prétexte de développer l'innovation, leur politique place en partie la recherche publique en position de sous traitance d'une industrie privée incapable d'investir elle-même dans la R&D malgré la manne du crédit d'impôt « recherche ». Ce triste CIR soutenu au-delà de toute mesure coûte désormais, chaque année, plus de deux fois la subvention d'État du CNRS. Son avènement s'est accompagné d'une baisse du budget de la recherche publique, en € constants, de 7,5% entre 2009 et 2016. Elle se trouve désormais dans l'incapacité d'honorer correctement sa mission principale : le développement des connaissances et la recherche fondamentale tout comme une recherche appliquée de qualité. Loin d'augmenter le budget de la recherche publique, la politique d'appels à projets générée par le PIA (Programme d'investissements d'avenir) n'a fait que mettre en concurrence les sites, les laboratoires, les équipes et les individus, et a conduit à une détérioration dramatique des conditions de travail accompagnée d'une déperdition inédite en temps et énergie des chercheurs.

Pour s'opposer résolument à la réduction du CNRS à une agence de moyens sans politique scientifique et confinée à la gestion administrative de « ressources humaines », l'existence d'instances repré-

sentatives comme le conseil scientifique (CS) et les conseils scientifiques d'instituts (CSI) du CNRS est plus précieuse que jamais. La voix de l'ensemble de la communauté scientifique peut et doit s'y faire entendre.

Les élu.e.s sortant.e.s SNCS ont joué un rôle décisif au CS et aux CSI pour la défense du CNRS, dans le contexte de la grave récession que connaît la recherche française depuis plus de dix ans. Ils et elles se sont impliqué.e.s dans l'établissement d'un rapport sur l'état de l'emploi scientifique en France et au CNRS et ont impulsé la réunion du Comité national en session extraordinaire, en juin 2014. Cette bataille de l'emploi scientifique a permis d'imposer le nombre minimum de recrutements par an de 300 chercheurs et 300 ingénieurs et techniciens (IT). Ce n'est qu'un minimum qui n'a pas empêché le CNRS de perdre plus de 1200 postes de titulaires depuis 2007 (350 chercheurs et 850 IT). Mais sans ces luttes, la situation serait encore plus grave.

### Que voulons-nous ? Un CNRS fort, volontaire et démocratique !

Un CNRS fort : grâce notamment aux compétences et prérogatives du Comité national, des CSI et du CS, le CNRS peut être et doit être la principale force de proposition pour la stratégie nationale en matière de recherche. Un CNRS volontaire, il est aujourd'hui nécessaire de relever le potentiel français de recherche de 50%, tant en financements qu'en emplois. Le CNRS est capable de relever ce défi de formation et d'organisation, en accroissant lui aussi son potentiel humain. Un CNRS toujours plus démocratique, dont le fonctionnement permette à l'ensemble de la communauté scientifique de se réapproprier l'exercice de son métier pour conduire les travaux de recherche dont notre pays a et aura besoin. Ces objectifs sont indissociables :

- du respect des libertés de recherche et des libertés académiques, d'un soutien de base suffisant et de l'évaluation par des pairs en majorité élus, sur le modèle du Co-

mité national de la recherche scientifique ;

- du développement des connaissances au bénéfice de l'ensemble de la société, lequel doit être assuré par un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) disposant d'un statut de titulaire pour les personnels des organismes de recherche et des universités ;

- du soutien prioritaire à une recherche publique qui ne soit pilotée par aucun pouvoir politique, industriel ou financier, pour que les relations recherche privée-recherche publique fonctionnent sur une base saine.

### Le cadre que nous voulons : une autre politique de la recherche publique

- **une loi de programmation de l'ESR**, avec un budget en augmentation de 3 milliards d'€ par an pendant dix ans, pour atteindre 1% du PIB pour la recherche publique, 2% du PIB pour le service public de l'enseignement supérieur et 3% pour la dépense totale en matière de R&D;

- **Un plan pluriannuel de l'emploi scientifique** comportant un plan de création de 5000 emplois statutaires par an pendant 10 ans. La possibilité de recruter les jeunes scientifiques au plus près de la thèse doit être maintenue ;

- **une revalorisation importante des salaires et une amélioration des carrières**, en particulier celles des femmes, pour garantir l'attractivité des métiers de la recherche dans notre pays et sur la scène internationale ;

- **un financement de base des laboratoires** suffisant pour assurer l'indépendance de la recherche et le développement du front continu des connaissances ;

- **la fin de la gestion managériale, du clientélisme et de l'opacité financière** créés par les structures de type IdEx, lsite, Labex, IHU, IRT, et autres Ex. La fin du PIA et du secrétariat général à l'investissement.

**C'est pour cette autre politique, pour la défense de nos métiers et pour donner à la recherche publique tout son rôle dans la progression des connaissances et le progrès social que les candidates et candidats SNCS-FSU aux CS et CSI du CNRS entendent s'engager. Votez et faites voter pour elles et eux**